



Built to Lead

Pour publication immédiate : 03/10/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DES RAMPES DE MISE À L'EAU
DES KAYAKS ACCESSIBLES DANS LES PARCS DE L'ÉTAT DE NEW YORK**

Nouveaux quais conçus pour les New Yorkais ayant des handicaps physiques

***Rampes de mise à l'eau installées dans les parcs d'État de Green Lakes,
du Port de Buffalo, du Lac Seneca et de Wellesley Island***

***Ce projet complète l'Initiative des Parcs de New York 2020 (NY Parks 2020) du
Gouverneur d'un montant de 900 millions de dollars***

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui un nouveau concept de quai qui permettra aux personnes ayant des incapacités ou handicaps physiques de mettre plus facilement à l'eau les kayaks et canoës dans les parcs de l'État de New York. Une rampe de mise à l'eau des kayaks accessible a été installée récemment dans le Parc d'État de Green Lakes à Fayetteville et d'autres seront installées dans le Parc d'État du Port de Buffalo plus tard cet automne, ainsi que dans le Parc d'État du Lac Seneca à Geneva et dans le Parc d'État de Wellesley Island près d'Alexandria Bay l'année prochaine. Les parcs d'État s'efforceront d'élargir leur disponibilité dans des destinations populaires de canotage au cours des prochaines années.

« New York est le centre d'une beauté naturelle exquise dont tout le monde mérite de profiter », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Ces améliorations reflètent l'héritage du caractère inclusif de New York en rendant ces activités de plein air dans ces lieux spectaculaires plus accessibles et agréables pour tous les New Yorkais et visiteurs. »

Rose Harvey, Commissaire du Bureau des parcs, des espaces récréatifs et de la préservation historique (Office of Parks, Recreation and Historic Preservation), a déclaré : « Les Parcs d'État s'engagent à s'assurer que nos installations sont accessibles aux visiteurs de toute capacité. Le kayak devient plus populaire, y compris parmi les personnes âgées, les personnes ayant des incapacités, les vétérans blessés et les personnes qui cherchent simplement à se mettre en forme. Ce concept innovateur de quai aidera à offrir plus d'indépendance et un meilleur accès aux magnifiques lacs et rivières de notre État aux personnes ayant des incapacités physiques. »

En raison de l'instabilité des kayaks et des canoës, il peut être difficile d'en entrer et d'en sortir, surtout pour les personnes ayant des limitations physiques. Ce nouveau quai fournit deux pentes avec une barre suspendue à saisir pour améliorer la stabilité des personnes qui entrent et sortent de l'embarcation. Une des deux pentes a également une rampe à charnières dans l'eau pour mieux tenir l'embarcation en place avant la mise à l'eau, ainsi qu'un escalier à petite échelle qui permettra aux usagers en fauteuil roulant de s'abaisser dans le bateau.

Ce projet tient compte de l'effort du Gouverneur Andrew M. Cuomo pour élargir l'accès aux activités de plein air grâce au programme des Parcs de New York 2020, un engagement pluriannuel d'utiliser un financement privé et public à effet de levier de 900 millions de dollars pour les Parcs d'États et les sites historiques d'État de 2011 à 2020. Le budget d'État 2016-2017 accorde 90 millions de dollars à cette initiative. Vous trouverez des informations complémentaires sur Parcs de New York 2020 [ici](#).

À propos de l'Unité de service maritime des Parcs d'État

Le Bureau des parcs, des espaces récréatifs et de la préservation historique de l'État de New York (New York State Office of Parks, Recreation and Historic Preservation) supervise 180 parcs d'État et 35 sites historiques, qui sont visités par 62 millions de personnes par an. L'Unité de service maritime des Parcs d'État est responsable de la coordination générale des programmes de sécurité nautique et soutient les efforts des forces de l'ordre marines dans l'ensemble de l'État, notamment les patrouilles, la formation et le financement des activités des forces de l'ordre marines locales.

Tous les navigateurs peuvent aider à améliorer la sécurité nautique en suivant un cours de sécurité nautique, en évitant de consommer de l'alcool pendant qu'ils naviguent et en portant un gilet de sécurité. Un gilet de sécurité doit être porté sur les embarcations de moins de 21 pieds de longueur entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} mai. Les Parcs d'État encouragent les opérateurs de canoës à apposer des décalcomanies ou rubans adhésifs réfléchissants sur leurs embarcations afin d'améliorer la visibilité dans des conditions de faible éclairage, ainsi qu'une vignette d'identification de l'embarcation pour aider les agences d'intervention d'urgence à identifier rapidement le propriétaire de l'embarcation et à déterminer le meilleur plan d'action si l'embarcation est trouvée à la dérive.

Des informations complémentaires sur la sécurité nautique (y compris les listes de cours sur la sécurité nautique) et les activités marines récréatives dans l'État de New York figurent [ici](#).

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418